



SPORTING CLUB FAMECK

scfameck57.sportsregions.fr

Fameck 21 avril 2022, cité des sports, Assemblée générale saison 2020 2021

Participants : Della Catta David, Albanese Nicodémo, Kirche Jean Marie, Cestaro Victor, Tirbisch Patrice, Andréansky Philippe et Kaiser Michel (service des sports Fameck) ,Bernardi Alessandro (adjoint aux sports Fameck), VAZ Philippe, Tirbisch Guy, Dia Cruz Jean, Idhri Christian, Si Larbi Mohamed, Atamna Seyyid

Excusés : *Morizot Catherine ,Muller Philippe, Lauret Patrick, Creton Boris, , Kirche Elisa*

1. Le mot du président :

Les remerciements du président aux bénévoles ,aux partenaires et à la municipalité avec ses services techniques, aux membres et pratiquants pour le déroulement des deux premiers mois de cette saison , « a nouveau fortement amputée par l'impossibilité de pratiquer en salle dès fin octobre 2020 et une reprise effective de nos activités en septembre

Des souhaits d'une reprise 2021 2022 que l'on souhaite encore porteuse de perspectives pour se développer dans une pratique associative conviviale et solidaire.

Il remercie les participants à cette assemblée et des échanges pour le renouveau de notre tissu associatif après le contexte de cette crise sanitaire.

2. Bilan technique, sportif et associatif exercice 2020 – 2021 :

L'accueil et les animations sportives au complexe sportif en salle Criton n'ont été opérationnels que de septembre 2020 à fin octobre 2020 (avec un bénévolat d'environ 210 heures pour en assurer les animations et encadrement). Les plages horaires hebdomadaires représentent près de 15 heures hebdomadaires. Elles sont assurées que par du bénévolat (éducateur sportif et animateurs) du lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 à 21H00, le samedi de 13H30 à 17H00 : sur des pratiques de techniques haltérophiles, des animations vers les jeunes en articulation avec la municipalité, l'animation de séances d'entretien de la condition physique, les activités de renforcement et développement musculaire

Malheureusement sur environ 2 mois « en coupant les activités en salle de plein fouet » et amputant la saison sportive pour une seconde fois.

Sur cette saison donc singulière s'arrêtant fin octobre 2020 3 licences FSGT et 15 FFHM ont pu être réalisées. En effet pour des raisons de trésorerie liées au précédent confinement, les licences FSGT devaient se poursuivre après la toussaint.

L'arrêt des activités en salle fin octobre a stoppé toutes les initiatives quant au déroulement des pratiques et de l'accueil des licenciées.

3. Les actions menées avant l'arrêt définitif des activités en salle fin octobre 2020.

- Organisation de la dernière compétition régionale le 24 octobre 2020 juste avant l'arrêt des activités à la fin du mois.
- Reprise d'activité en salle avec des animations progressives pour les adhérents suite à cette coupure sur le plan physique.
- 1 stages FSGT : en septembre de formation d'officiels pour les épreuves omniforces : chargeurs, secrétaire, speaker...
- Participation de 1 membres au sein de la commission nationale omniforces FSGT
- Poursuite auprès des adhérents du site <https://scfameck57.sportsregions.fr> et des initiatives FSGT pour maintenir le lien avec les adhérents qui venaient de reprendre une licence et de l'outil « en forme de cartes » pour entretenir sa condition physique
- Reprise d'activité progressive à l'extérieur avec des animations de renforcement musculaire en juin, juillet et fin août 2020
- Construction d'un module de formation hybride d'arbitrage des activités omniforces avec le soutien du domaine formation de la FSGT sur la plateforme Claroline (janvier à déc. 2021, évaluation du module à distance sur le premier semestre 2022)

Bilan financier 2020 - 2021 :

Le trésorier CESTARO Victor, présente et donne lecture des comptes de l'exercice écoulé avec en dépenses 3840.49 € et en produits 4519.19 € , soit un solde positif de 675.60 € pour débiter la saison 2021 2022 .

Présentation du budget prévisionnel 2021 2022 du budget (*tableau joint en annexe*) .

Présentation du Quitus réalisé avec les pièces comptables présentés par le trésorier avec Patrice DAUTEL comme commissaire aux compte , (attestation jointe à ce compte rendu)

Le président remercie Patrice DAUTEL et le trésorier pour cette présentation et sa rigueur ainsi que la bonne tenue des pièces comptables et des écritures sur la saison écoulée

Perspectives saison 2020-2021

- Aide à la licence, le dossier a été déposé en octobre 2020
- Demandes de soutien auprès de la ville pour les prochaines compétitions sur

2020 2021, notamment les réservations de salles pour les épreuves organisées à Fameck .

- Animations éducatives et sportives à poursuivre tant avec la ville de Fameck, d'autres associant les établissements scolaires LP, lycée, collège selon les partenariats pouvant se développer mais à débattre terme de convention. notamment sur l'usage des équipements et de la maintenance des machines à charges assistées qui sont à rediscuter .
- Formation des bénévoles et perfectionnement de l'encadrement.
- Préparation de la vie associative et des compétitions sur 2020 2021 : Calendriers des épreuves départementales, régionales et nationales FFGT et FFHM.
- Préparation d'une équipe pour le pentathlon omniforce FSGT à Argenteuil, sollicitation de la ville pour une demande de réservation d' un 9 places et pour les France FSGT en mai 2021 à Argenteuil.
- Mise en place de 3 à 4 actions tout public (assurance journalière ou saisonnière, diffusion auprès des associations locales et ville de Fameck) dans la salle Criton : 1 samedi à définir lors d'une réunion de comité à la rentrée en novembre, janvier, mars et mai 2021 , de 14H00 à 18H00 sur thématiques suivantes : *Préparer sa condition physique pour progresser et prévenir les blessures . Lutter contre le vieillissement musculaire et renforcement musculaire à tous les âges. Soulever, déplacer, lever une charge à bout de bras : les levers dynamiques en toute sécurité et intégrité physique, Optimiser son entraînement : circuit training, sangles de suspension.*
- Site du club : scfameck57.sportsregions.fr : on recherche des bénévoles pour piloter et actualiser le site

Questions diverses :

- Formation des bénévoles souhaitant renforcer vie du club , féminisation des activités et de la vie associative du club à promouvoir et à consolider.
- Débattre avec les partenaires les modalités d'usage, de maintenance et de responsabilités notamment quant aux équipements machines notamment à charges assistées qui sont à rediscuter et la sécurité des pratiquants . (à mettre en relation avec la situation ci – dessous)
- Point sur situation juridique suite accident cage à squat
- Actualisation du règlement intérieur lors prochaines réunions du comité suite au sinistre accidentel sur presse à squat : encadrement, sécurité, utilisation des équipements du club
- Développement d'un projet de partenariat avec entreprise locale pour pratiques de musculation en salle
- Recherche de bénévoles pour l'encadrement et le renouvellement du comité lors de l'AG de la prochaine saison 2022 2023 et contribution féminine plus

accrue dans le pilotage de l'association.

- Projet de labellisation du club accueillant des pratiquants souffrant ALD à soumettre aux instances régionales avant septembre 2021.
- Sollicitation de la ville pour la réalisation de supports muraux pour rangement des disques (sécurité des espaces d'entraînement) et de dalles pour remplacement de celles en de chaque côté des planchers en bois s'effritant lors de réception de charges des 7 plateaux d'entraînement soit 56 dalles de 4 cm d'épaisseur et de 50 x 50 cm.

Relevé de décisions et délibérations des points de l'ordre du jour :

Les points de l'ordre du jour sont présentés, débattus et validés avec les participants :

Plus personne ne demandant la parole à l'issue des interventions, le président met au vote les points examinés durant cette assemblée qui adopte les résolutions suivantes :

- « L'assemblée approuve le rapport moral et technique du Sporting Club Fameck pour la saison écoulée ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
- « Cette assemblée valide Patrice Dautel comme commissaire aux compte du SCF pour la saison prochaine 2022 2023.
- Elle approuve l'ensemble des rapports financiers présentés. Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Avec un solde positif de 675.60 € comme provision pour la nouvelle saison ».
- L'AG adopte à l'unanimité, les modalités et montants de cotisations ci-dessous pour la saison 2022 2023 :

« Sans licence enregistrée auprès des fédérations : l'accès aux installations n'est pas autorisé. La licence valable est du 1 septembre au 31 août de l'année sportive. Lors de l'inscription 1 certificat médical de moins de 6 mois à la pratique de la compétition ou de la musculation (ou document CERFA), 1 photo, la fiche d'inscription complétée et signée, rappelant le règlement intérieur , l' usage des équipement , le respect des lieux et des personnes, les garanties complémentaires d'assurance ».

Le Comité appliquera une réduction pour le renouvellement de licences à hauteur de 20 € de la cotisation annuelle 2022 2023, si la licence est enregistrée et réglée avant le 17 septembre 2022 .

Les cotisations 2022 2023 pour l'année sportive sont validées comme suit pour les pratiquants sportifs :

Musculation, entretien physique	Cotisation annuelle € 2022 2023	Dégressivité jusqu' en avril 2023
--	--	--

Plus de 20 ans	140	-10 € à par mois écoulé
17-19 ans	110	- 5 € à par mois écoulé
Plus de 60 ans - ALD	90	- 5 € à par mois écoulé
Licences « famille »	En cours de réflexion	Sept 2022
Pratiques sportives et compétitives	Cotisation annuelle € 2022 2023	Dégressivité jusqu' en avril 2023
Plus de 20 ans	120	- 5 € à par mois écoulé
17 – 19 ans	90	- 5 € à par mois écoulé
13-16 ans	70	- 3 € par mois écoulé
Moins de 13 ans	50	- 3 € par mois écoulé
Plus de 60 ans – officiels	70	- 3 € par mois écoulé
Licences « famille »	En cours de réflexion	Sept 2022
Animateurs activités et encadrants salle	Cotisation annuelle €	Si licence enregistrée en septembre 2022
Plus de 20 ans	90	
18 à 20 ans	70	

- Cette assemblée souhaite renforcer la participation des féminines au sein du comité du SCF et des pratiques pour la prochaine saison . Un renforcement du comité favorisant la parité lors de l'AG 2022 2023 qui renouvellera une partie du comité . Par ailleurs cette prochaine assemblée générale se déroulera avant les congés de la Toussaint 2022 (semaine 42 ou 43) afin de mieux articuler le fonctionnement administratif du club et les projets de développement. Avec ce prévisionnel des prochaines réunions de comité jusqu' à fin 2022 : jeudi 9 juin , jeudi 8 septembre , 1 er décembre 2022. (1 er jeudi du mois)
- Actualisation du projet associatif SCF (2021 à 2023) à partir des projets de développement du club : Ecole du dos et du tonus pour les 12 à 17 ans, sport santé par renforcement musculaire à tous les âges et pour tous et vers les non licenciées , formation des bénévoles, dirigeants, officiels et animateurs.

L'ordre du jour de cette assemblée étant épuisé, la séance est levée à 2 H , le président invitant les participants au pot de l'amitié.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Diffusion par affichage et sur le site du club.

Le 22 avril 2022

Le Président

DELLA CATTÀ David



Le secrétaire

TIRBISCH Patrice

